

MAI à vélo



UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.

Samedi 1^{er} mai

Balade dans les villes de notre agglomération

Départ libre en fonction de votre lieu de domicile (Limite 10 km jusqu'au 3 mai)

«Quand on partait de bon matin, Quand on partait sur les chemins...À bicyclette». Comme le chantait Yves Montand, venez découvrir les villes proches de chez vous...à bicyclette !

Cet évènement familial vous propose une balade à vélo de 20 kilomètres formant une boucle, passant par Saint-Omer, Arques, Blendecques, Wizernes, Longuenesse et Saint-Martin-lez-Tatinghem.

Retrouvez les parcours de «Mai à vélo» sur le site de la ville : www.ville-saint-omer.fr

Jeudi 6 mai

Temps de formation aux associations et entreprises

**14h/18h - Locaux de Défi Mobilité,
13 rue de l'Arsenal, quartier Foch**

«Pourquoi choisir le vélo pour certains déplacements de mon association ?», «Comment encourager la pratique de mes collaborateurs ? »...

Associations et entreprises trouveront les réponses à toutes leurs interrogations durant cette rencontre. Ils auront également la possibilité d'essayer des vélos et prendront connaissance de quelques conseils pour se mettre au vélo en ville.

**Participation gratuite, inscription obligatoire auprès de Rémi Manier :
06 32 77 35 17
contact@accueil-asso.fr**

Samedi 8 mai

Stand d'information et marquage contre le vol

9h/13h - Sur le marché de Saint-Omer

Si vous êtes curieux d'approfondir vos connaissances sur la pratique du vélo, ce stand d'information vous accueille à bras ouverts afin de répondre à toutes vos questions. De plus, il sera possible de faire marquer votre vélo, un moyen simple et efficace contre le vol.

Au programme :

- Partage d'informations sur la pratique du vélo au quotidien, trucs et astuces du cycliste...
- Marquage Bicycode des vélos contre le vol. Grâce à ce marquage, si votre vélo est volé puis retrouvé par la police, vous en serez directement informé. Pour tout vélo marqué, une surprise vous attend !

Tarif gravage : 5€ pour les habitants de la CAPSO et 3€ pour les adhérents de l'ADAV. Se munir d'une pièce d'identité. Les cadres carbonés ne peuvent pas être marqués.

**Le vélo se jette à l'eau !
Jusqu'au 31 mai - canal pl. de la ghière**

Découvrez le char fleuri sur le thème du vélo créé par le Groupement de Loisirs du Haut-Pont.



Jeudi 13 mai et Lundi 24 mai

Balade à vélo avec guide le long des canaux «La boucle des Marais»

Départ à 10h et 14h30 - Devant l'Eglise de l'Immaculée Conception - Place de la Ghière

Prêt(e)s à vous mettre en selle pour parcourir les paysages Audomarois ?

Le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer vous invite pour un circuit guidé à vélo. Entre amis ou en famille, partez en immersion dans le marais audomarois.

Réservations obligatoires auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51. Nombre de places limité | Gratuit

Samedi 15 mai

Les double-sens cyclables simplifient les trajets des cyclistes !

14h/18h - Rendez-vous place Victor Hugo

Connaissez-vous bien les double-sens cyclables ? Ils réduisent les distances de déplacement des cyclistes, rendent leurs trajets plus directs et lisibles, permettent de traverser des quartiers rapidement et sont des itinéraires plus sûrs que les grands axes.

L'ADAV propose des itinéraires de découverte des rues en double-sens dans la ville. Plusieurs trajets seront proposés, le tout dans un rythme familial.

Départs réguliers de 14h à 18h

Vélos rigolos

14h/18h - Pl. Foch parvis du Théâtre

Le vélo pour les plus petits !

Cette animation s'adresse aux enfants à partir de 5 ans. Des vélos et des draisienne seront mis à leur disposition pour leur faire découvrir ces moyens de déplacement de façon ludique. Un jeu d'équilibre et d'adresse, à pratiquer seul ou à deux.

Dimanche 16 mai

Balade à vélo familiale

9h - Parking des Glacis (retour avant 12h)

Si vous souhaitez (re)découvrir la ville et ses environs tout en passant un bon moment en famille, cette balade à vélo vous plaira !

L'Asso Cyclotourisme propose une boucle de 20 kilomètres à vélo, de quoi s'amuser en se dépensant.

Gilet fluo et casque obligatoires pour les moins de 16 ans et conseillés pour tous.

Samedi 22 mai

Portes ouvertes au Vélodrome

14h/18h - Vélodrome, rue de Longueville

Venez découvrir le Stade Vélodrome Jacques Anquetil de Saint-Omer, véritable héritage du 19^e siècle avec le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer.

Au programme : démonstrations de vélo burdin et de jeunes licenciés du vélo Club de Saint-Omer, atelier réglage.

Visite guidée du Vélodrome :

Départ à 14h, 15h, 16h et 17h

**Réservations obligatoires auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51
Nombre de places limité | Gratuit**

Samedi 29 mai

Le Permis vélo

Venez-vous mettre au vélo !

9h/13h et 14h/18h - Place Foch

Rendez-vous sur le stand Mouvélo avec l'association Défi Mobilité. Découvrez l'offre de location de vélo. Test de vélos électriques dès 14h.

14h/18h - Place Foch

Piste d'apprentissage et parcours de maniabilité, l'association vous propose des petits exercices et des sorties accompagnées dans la ville.

Visite guidée du Vélodrome

14h/18h - Vélodrome

Départ à 14h, 15h, 16h et 17h avec le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer

Réservations obligatoires auprès de l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer au 03 21 98 08 51

Nombre de places limité | Gratuit

Bourse au vélo

14h/18h - Vélodrome

Le Côte d'Opale Triathlon organise une bourse au vélo : vendez votre vélo ou achetez-en un. Ne ratez pas les bonnes affaires !

Dépôt de 10h à 12h. Pièce d'identité obligatoire. Vélo en bon état uniquement.

Infos : alain-jendrowiak@ville-saint-omer.fr

Stand de vélos adaptés

14h/18h - Place Foch parvis du Théâtre

Handisport Département 62 vous permet d'essayer goélette, handbike, vélo siège, tricycle adulte...

L'antenne audomaroise de l'UNICEF sera également présente avec un stand d'information.

Pendant le mois de mai, les élèves de CM2 des écoles primaires de Saint-Omer passent le permis vélo avec la Police municipale (règles de sécurité, fonctionnement du vélo en ville...).

Le challenge

MAI
à vélo

**Intégrez l'équipe «Saint-Omer»
et montrez de quoi vous êtes capable !
Que vous soyez cycliste débutant ou
aguerri, rejoignez la team !**

Comment faire ?

1. Installer l'application Géovélo et s'inscrire
2. Rejoindre la communauté «Saint-Omer» en scannant le QR Code suivant
3. Rejoindre le challenge « Mai à vélo »
4. Pédales avec Géovélo
5. Cumuler les kilomètres pour l'équipe « Saint-Omer »



Maintenant, tous vos trajets à vélo au départ, à l'arrivée de Saint-Omer ou juste en passant seront comptabilisés dans le challenge. Plus nous serons nombreux à pédaler, plus nous aurons de chances de gagner !

Plus d'infos sur : www.ville-saint-omer.fr/mobilite

geovelo



Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires